

Porte d'entrée de toute la région

La gare de Bulle inaugurée

Les Transports publics fribourgeois Holding SA (TPF) ont inauguré la Gare de Bulle entièrement réaménagée, ainsi que le Velâdzo et leur nouvelle ligne Berne-Broc-Fabrique le 26 août. Après plusieurs années de travaux, les TPF ont mis en service leur nouvelle ligne qui relie désormais Berne, capitale fédérale, à Broc-Fabrique, capitale du chocolat, sans changements de train. Cette avancée porteuse d'un dynamisme nouveau pour la mobilité du canton de Fribourg a nécessité d'importantes modifications de l'infrastructure ferroviaire et a permis la mise en conformité de plusieurs gares avec la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand).

L'inauguration de la gare réaménagée de Bulle* et de la nouvelle ligne Berne-Broc-Fabrique signe la fin de quatre ans de travaux monumentaux menés par les TPF. Ceux-ci sont porteurs d'un dynamisme nouveau pour la mobilité de l'ensemble du canton. Comme l'explique Serge Collaud, directeur général: «Avec la mise en service de la ligne Berne-Broc-Fabrique, les TPF relient la Gruyère au réseau ferroviaire national et la capitale fédérale à celle du chocolat. C'est une magnifique opportunité pour les déplacements professionnels et touristiques». Quant au président du Conseil d'Etat fribourgeois, Didier Castella, qui préside aussi le Conseil d'administration des TPF, il n'a pas hésité à décrire cette révolution de l'expérience du voyage comme le «symbole du dynamisme fribourgeois». Et, pour permettre aux visiteurs de la Maison Cailler, l'un des lieux les plus visités de Suisse avec la cathédrale de Lausanne, de prolonger leur expérience chocolatée, les TPF et Cailler ont imaginé et mis sur pied le Chocolat Express. Ce train aux couleurs gourmandes a été officiellement inauguré le même jour que la gare de Bulle.

D'importantes modifications sur l'infrastructure ferroviaire

La réalisation de cette nouvelle ligne a constitué un défi en matière d'ingénierie ferroviaire. Le tracé historique a notamment été revu pour moderniser l'infrastructure et les installations de sécurité, ainsi qu'améliorer le confort des passagers. Par ailleurs, les voies ferrées à écartement «métrique», choisies en 1912 pour des raisons techniques en raison du parcours sinueux de la ligne, ont été remplacées par des voies à écartement «normal», afin d'assurer



MM. Claude Cretton, Syndic de Broc, Serge Collaud, directeur général des TPF, Jacques Morand, Syndic de Bulle, Didier Castella, Président du Conseil d'Etat fribourgeois et Président du Conseil d'administration des TPF.

la connexion au réseau RER. Les gares de La Tour-de-Trême, Broc-Village et Broc-Fabrique ont été dotées de nouveaux quais conformes à la LHand. De nouvelles marquises en bois labellisé «Bois Suisse» y ont également été installées pour couvrir les zones d'attente. Celles-ci ont toutes été pensées pour faire écho aux décors pittoresques des bâtiments de gare de type chalet, présents à Montbovon, Enney, Vuadens-Sud et Gruyères.

La gare de Bulle réaménagée, le Velâdzo édifié

La gare de Bulle a, elle, fait l'objet d'un déplacement et d'un réaménagement complet. Les nouveaux quais de 150 mètres sont partiellement couverts par des marquises composées de lames de bois de mélèze. Disposées aléatoirement, celles-ci donnent un effet vibrant sous la lumière. Un passage inférieur, ainsi que des ascenseurs, offrent davantage de confort aux usagers. Entièrement fonctionnelle depuis dé-

cembre 2022, la nouvelle gare est également conforme à la LHand. Véritable plate-forme de mobilité et centre multimodal, la nouvelle Place de la Gare intègre l'interface Mobul (bus), une voie verte et une vélostation. Qualifiée de «village connecté dans la ville», le Velâdzo, qui signifie «village» en patois gruyérien, complète l'offre de prestations avec ses logements, ses commerces et son hôtel ouverts 7 jours sur 7, ses bureaux, de la restauration et des services. Au total, un budget de CHF 240 millions a été investi en faveur de la région pour la partie d'infrastructure ferroviaire et un budget de CHF 100 millions pour la partie immobilière, ce qui fait de Bulle la plus grande gare du réseau TPF. Celle-ci est dimensionnée pour faire face au développement démographique et économique de tout le Sud fribourgeois. ■

LAURENT PASSER

* Voir également l'article de l'architecte Eric Maria dans Le Journal de l'Immobilier N° 31, du 11 mai 2022, et l'interview du Syndic de Bulle Jacques Morand (JIM N° 56, du 30 novembre 2022). Disponibles sur www.jim.media.